

Où s'adresser ?

Contactez le service PMI-PE au sein de la maison départementale des solidarités, la plus proche de chez vous.

CHELLES

23, avenue du Gendarme
Castermant
77508 Chelles
01 64 26 51 06

COULOMMIERS

26-28, rue du Palais de
Justice
77120 Coulommiers
01 64 75 58 16

FONTAINEBLEAU

33, route de La Bonne Dame
77300 Fontainebleau
01 60 70 79 07

LAGNY-SUR-MARNE

15, Bd du Maréchal Galliéni
77401 Lagny-Sur-Marne
01 64 12 43 34

MEAUX

31, rue du Palais de Justice
77109 Meaux cedex
01 64 36 42 41

MELUN VAL-DE-SEINE

750, avenue St-Just Z.I.
77000 Vaux-Le-Pénil
01 64 10 62 20

MITRY-MORY

1, avenue du Dauphiné
B.P. 31
77297 Mitry-Mory cedex
01 60 21 29 52

MONTEREAU

1, rue André Thomas
77130 Montereau-fault-Yonne
01 60 57 22 66

NEMOURS

1, rue Beauregard
77140 Nemours cedex
01 60 55 20 83

NOISIEL

Grande Allée des
Impressionnistes
77448 Marne-la-Vallée cedex 2
01 69 67 31 68

PROVINS

11, rue du colonel Arnaud
Beltrame
77160 Provins cedex
01 60 52 51 62

ROISSY-EN-BRIE

30, rue de la gare
d'Émerainville
77680 Roissy-en-Brie
01 64 43 25 00

SÉNART

100, rue de Paris
77564 Lieusaint cedex
01 64 13 21 82

TOURNAN-EN-BRIE

16, place Edmond de
Rothschild
77220 Tournan-en-Brie
01 64 25 03 60

Département de Seine-et-Marne

Direction de la PMI et de la petite enfance
Hôtel du Département | CS 50377 | 77010 Melun cedex
01 64 14 77 77 | seine-et-marne.fr 

PROTECTION
MATERNELLE
ET INFANTILE

**Vous
attendez
un enfant**



SEINE & MARNE
LE DÉPARTEMENT

SEINE & MARNE
LE DÉPARTEMENT

Les services départementaux de la Protection maternelle et infantile (PMI) vous reçoivent gratuitement, sur rendez-vous

→ À la PMI, dès le début de votre grossesse...

Vous êtes enceinte. Les centres de la PMI peuvent vous accueillir pour effectuer les examens pré et postnataux, l'entretien prénatal individuel ou en couple.

Des séances d'information gratuites y sont régulièrement organisées sur les thèmes de la grossesse, de l'accouchement, de l'allaitement, de la puériculture...

→ Une professionnelle à votre écoute

La sage-femme de la PMI travaille au sein d'une équipe (médecins, puéricultrices, infirmières, secrétaires) en liaison avec les maternités, les cliniques et les cabinets médicaux.

Elle peut vous rencontrer à votre domicile. Elle est à votre disposition pour aborder les questions que vous vous posez, parler de vous, de votre futur bébé afin de vivre en toute sérénité cette période si importante qu'est la grossesse.

→ Un suivi personnalisé de votre grossesse

La sage-femme de PMI assure la surveillance de votre grossesse à votre demande ou à celle de votre médecin :

- examen obstétrical
- tension artérielle
- examens d'urine (sucre, albumine...)
- poids (excès, insuffisance...)

→ Des réponses à vos questions

Vous pourrez aborder avec la sage-femme de PMI toutes les questions que vous vous posez :

- évolution de la grossesse, prévention de certains risques (diabète, hypertension...)
- hygiène de vie (alimentation, tabac, alcool...)
- psychologie de la femme enceinte
- accouchement
- allaitement
- accueil de l'enfant dans la famille

→ Un carnet de santé de maternité

Ce carnet, offert par le Département de Seine-et-Marne, apporte une information claire sur le déroulement de la grossesse, le suivi médical, vos droits, vos obligations, les aides diverses et les précautions à suivre pour que votre enfant vienne au monde dans les meilleures conditions possibles.

Il est le lien entre les personnels médicaux qui suivront votre grossesse.

Vous pouvez vous le procurer auprès du professionnel de santé libéral ou hospitalier, sage-femme ou médecin qui suit votre grossesse ou à la Maison départementale des solidarités la plus proche de chez vous (centre de PMI).



→ L'entretien prénatal, première séance de préparation à la naissance et à la parentalité

Pour bien vivre votre grossesse, préparer l'accouchement et l'arrivée du bébé, la sage-femme peut vous proposer un entretien plus approfondi, en individuel ou en couple. Ce suivi personnalisé va permettre :

- de faire le point sur votre santé, vos souhaits, attentes et questions, relatives à la grossesse et à la naissance de votre bébé,
- de vous présenter l'offre de soins de proximité, le rôle des professionnels médico-sociaux,
- de vous aider à préparer au mieux l'arrivée de votre bébé : séances collectives de préparation à la naissance et à la parentalité, suivi, soutien, aide à domicile...

→ Et après la naissance ?

À la sortie de la maternité, une équipe de puéricultrices et de sages-femmes de PMI assure également des visites au domicile des familles afin d'aider et de guider les jeunes parents.

Certaines femmes, après la naissance de leur bébé, se sentent désemparées. Pour surmonter ce moment difficile, il ne faut pas hésiter à en parler à votre entourage ou à votre médecin traitant ou aux professionnels de la PMI.

Pour rompre l'isolement, des actions collectives gratuites sont organisées dans les PMI afin de soutenir les familles dans leur fonction parentale.

- contraception, sexualité
- rééducation post-natale
- examens post-nataux

CHIFFRES CLÉS

- Environ 19 000 naissances par an en Seine-et-Marne
- 2 500 femmes enceintes ont été vues lors de consultations ou de visites à domicile par un professionnel de PMI en 2017